



Huile bois de jardin [eco]

Huile base matières premières renouvelables, émulsionnée à l'eau, pour les terrasses et mobiliers de jardin



Teinte	Disponibilité			
	Nbre / palette	672	200	96
	Taille / Quantité	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	1 x 5 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05
	Art. n°			
Huile Bangkirai [eco]	7690	■	■	■
Huile Douglas [eco]	7691	■	■	■
L'huile de mélèze [éco]	7692	■	■	■
Huile Teck [eco]	7693	■	■	■
Incolore	7694	■	■	■
Teinte spéciale	7695		■	■

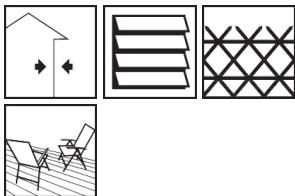
Consommation

Environ 60 ml/m² par application.



Consommation plus élevée sur le bois brut et rainuré.
La consommation dépend de la capacité d'absorption du substrat.
Déterminer la quantité exacte en faisant des essais.
Appliquez une couche fine en 2 couches maximum.
Enlevez immédiatement l'excédent de matériau (surtout dans les rainures).

Domaines d'utilisation



- Variantes pigmentées: bois à l'intérieur et à l'extérieur Variante incolore: bois à l'intérieur et à l'extérieur (espace protégé contre les intempéries)
- Meubles (de jardin) et terrasses en bois
- P.ex: teck, bankirai, mélèze, douglas et acouya
- Eléments de constructions en bois sans stabilité dimensionnelle ou de stabilité dimensionnelle limitée
- Ruches en bois, ruches et autres éléments en bois dans l'apiculture
- Non adaptée pour massaranduba & ipé: pour ces supports, nous recommandons l'utilisation de l'Huile bois de jardin
- En présence d'un bois exotique non mentionné dans cette fiche, merci de prendre d'abord contact avec notre Service Technique.
- Pour composite Bois Plastique WPC, bambou et Resysta, l'utilisation de l'Huile d'imprégnation WPC est recommandée

Propriétés



- A base de matières premières renouvelables: Minimum 80%
- Tolérance des abeilles testée
- Produit végétal sur la base des informations dont nous disposons.
- Produit aqueux - teneur minime en solvant
- Antidérapant
- Résistante aux intempéries et aux rayons U.V.
- Application suivante sans ponçage préalable
- Bon rendu
- Protège le bois contre le dessèchement
- Respirant
- Emballage métallique recyclable

Données techniques



Liant	A base de huiles végétales
Densité (20°C)	env. 1,02 g/cm ³
Odeur	Douce
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- Tolérance des abeilles testée
- DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments"
- Rapport d'essai EPH - Antidérapant "R11" selon DIN 51130:2014

Normes tests

Faible émission selon le schéma AgBB

Produits complémentaires

- Primaire protecteur bois* (2066)
- Nettoyant décapant bois (2640)
- Dégriseur Bois (2641)
- Agent antimousse nettoyant * (0676)
- Protection bois de but (1900)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- Exigences concernant le support
Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.
- Traitement préliminaire
Pour éviter un séchage retardé sur un bois riche en composants actifs, avant le premier traitement, laisser les bois exposés aux intempéries pendant quelques semaines ou les nettoyer d'abord avec le Nettoyant Décapant Bois. Pour éviter un retard de séchage important (jusqu'à 1 semaine), une surface traitée avec les Huiles bois de jardin Remmers classiques (Bangirai (2632), Douglas (2633), Mélèze (2634), Teck (2635) et Incolore (2636)) ne pourra être recouverte avec ce produit qu'après 6 mois au minimum. Ne pas mélanger les différentes variantes entre elles. Éliminer intégralement les salissures, graisses et applications filmogènes anciennes, p. ex. avec le Nettoyant Décapant Bois Remmers.
Nettoyer les surfaces en bois grisaille avec le Dégriseur Bois Remmers.
Enlever les algues avec l'Antimousse* Remmers. (*Utiliser les produits biocides avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser).
Pour éviter autant que possible l'utilisation d'agents de protection du bois, la construction se doit d'être hydrofuge (éviter les surfaces horizontales, les bois de bout apparents, joints capillaires, stagnation d'eau et d'humidité, contact avec les projections d'eau et arêtes vives).
En présence de bois extérieurs, à protéger du pourrissement et du bleuissement, traiter d'abord avec le Primaire protecteur bois*. (* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!)

Mise en œuvre



- Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +25 °C.

Bien brasser le produit.
Application au pinceau.
Dans la mesure du possible, appliquer la première couche sur toutes les faces (sur les lames de terrasse). Appliquer le produit avec un pinceau acrylique ou un pinceau plat (poils en fibre synthétique), dans le sens des fibres.
Éliminer immédiatement les résidus (tout particulièrement dans les rainures et languettes).
Si nécessaire, procéder à de nouvelles applications.
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test. Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.
Les teintures ont été adaptées à chacune des essences de bois mentionnées, mais peuvent bien évidemment être appliquées sur d'autres essences de bois. L'aspect de la teinte divergera alors de celle du nuancier.
Incolore peut seulement être utilisé pour les éléments en bois qui ne sont pas directement exposés aux intempéries (bois protégé contre l'ensoleillement direct, les précipitations et le vent), vu que le produit ne protège pas le bois contre les rayons UV (grisaillement). Si on veut appliquer une couche incolore à l'extérieur (influence des intempéries), faut-il renouveler fréquemment l'application.
En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.
Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.
Les surfaces de bout et de coupe doivent alors être protégées contre l'humidité avec deux couches de protection pour le bois de bout.



En zone exposée aux intempéries, une application d'entretien régulière est nécessaire.

- **Séchage**
Recouvrable: après env. 4h
Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.
Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.
En fonction de l'essence de bois, p. ex. chêne, les composants peuvent entraîner un retard de séchage.
- **Dilution**
Prêt à utiliser

Important

DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments":
Ce produit respecte les valeurs limites pour la migration de métaux lourds sur les jouets pour enfants selon la norme DIN EN 71-3 et remplit ainsi l'une des nombreuses autres exigences en matière de sécurité des jouets pour enfants selon la "directive jouets" de l'UE (2009/48/CE).

Balayer soigneusement la surface, ne pas traiter avec un nettoyeur haute pression ou un agent nettoyeur agressif. Respecter les 'Instructions de soin pour les meubles de jardin en bois'.
Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.
Sur les terrasses à proximité des piscines, l'exposition accrue au chlore, aux produits de nettoyage et à l'humidité intense peut entraîner une diminution de l'adhérence et de la résistance aux intempéries du revêtement. Il faut s'attendre ici à des intervalles de maintenance et de rénovation plus courts.

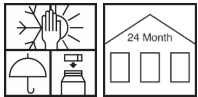
Outillage / Nettoyage des outils



Pinceau à poils acryliques, pinceau plat (poils en fibres synthétiques)

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant.
Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock



Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.
Utiliser les emballages entamés aussi rapidement que possible.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et d'écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

UE Ecolabel

DE/044/052C

Élimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Consignes de sécurité

Conserver hors de portée des enfants.
Pour la pulvérisation, utiliser un filtre A2/P2 et une protection des yeux.
Pour le ponçage, utiliser un filtre antipoussière P2.
Pendant la mise en œuvre et le séchage, veiller à maintenir une bonne circulation d'air.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant la mise en œuvre du produit.
En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Ne pas verser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou la terre.
Nettoyer les outils à l'eau et au savon aussitôt après utilisation.
Donner les emballages intégralement vidés au recyclage.
Élimination spéciale (vernis / peintures) des restes de produit liquide.

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 10 g/l COV.





Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.